

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 124 octobre novembre décembre 2009– 8 €

Dans ce numéro

La famille Vernot de Jeux
Bail à nourriture
Histoire de Lindry (1)



Photo : Église de Volgré
Cliché R. T.

Revue DE LA SOCIÉTÉ
GENÉALOGIQUE.
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne
« Nos Ancêtres et Nous »

Mise en ligne aux Archives de l'Yonne

Le 19 septembre 2009, grâce à un gros effort financier du Conseil général de l'Yonne, les Archives de l'Yonne ont mis en ligne l'état civil numérisé du département de l'Yonne.

La Société généalogique de l'Yonne salue cette initiative qui devrait faciliter l'accès aux documents pour les lecteurs des Archives départementales et nos adhérents.

Nous espérons que ce bouleversement sera une opportunité que nous saurons saisir : les adhérents éloignés d'Auxerre vont (enfin) pouvoir consulter les documents avec autant de facilité que ceux qui en sont proches.

Ceux qui nous sollicitaient pour participer à nos travaux vont pouvoir apporter leur pierre à l'œuvre que nous entreprenons.

Loin d'être inutiles, nos relevés vont se révéler très précieux, pour localiser tous les actes intéressants. En effet, chaque entrée d'index des actes numérisés renvoie à une masse de documents dont la consultation reste fastidieuse. La puissance de travail de nos adhérents doit permettre de créer rapidement des index de chaque vue qui éviteront les tâtonnements (voir par ailleurs la proposition que nous faisons ci-dessous).

Proposition de travail pour un indexage fin des actes numérisés :

Les actes numérisés des AD-89 ont été mis en ligne. La S.G.Y. souhaite continuer à œuvrer pour faciliter les recherches de ses adhérents.

Nous proposons à nos adhérents volontaires de compléter les relevés que nous avons déjà faits en indiquant en face de chaque acte l'adresse de la vue qui lui correspond :

Paroisse	N° vue	date	type d'acte	nom prénom
----------	--------	------	-------------	------------

Notre webmaster, intéressé par ce projet, prépare un logiciel de saisie. L'annonce en sera faite sur le site où vous trouverez aussi les consignes de saisie. La relation entre chaque acte et le numéro de vue correspondant sera indiquée dans l'espace réservé aux adhérents de notre site. Le numéro des vues sera aussi intégré dans la mesure du possible dans les publications papier ultérieures de nos relevés systématiques de baptêmes, mariages et décès. Elle pourra être communiquée aux AD, à leur demande, si le système en place en permet l'exploitation.

Les archives municipales d'Auxerre (voir Généa-89 n° 123)

Suite à notre entrevue avec l'adjoint au maire chargé de la Culture, fin juin 2009, nous n'avons reçu encore aucune réponse.

Nous croyons savoir qu'une solution consistant dans le transfert des archives municipales de leurs locaux actuels vers la bibliothèque municipale n'a pu aboutir. Ce dont nous nous félicitons : a) introduire des documents corrompus infestés de vermine et de moisissures au milieu de documents sains, c'est condamner l'ensemble des fonds ; b) le coefficient de remplissage des réserves de la bibliothèque municipale interdit d'envisager un apport massif de nouveaux documents ; c) la gestion d'archives anciennes diffère de celle de livres.

Après cette tentative avortée, sans doute la municipalité auxerroise prend-elle le temps de réfléchir afin d'opter pour une bonne solution, il faut s'en féliciter. Pour notre part, nous sommes optimistes quant à l'intérêt que le conseil municipal et son maire portent à leur patrimoine dont les archives sont partie intégrante, et nous ne doutons pas d'une issue favorable à bref délai. En attendant, ceux de nos adhérents qui ont l'occasion de rencontrer un des quarante-trois élus auxerrois peuvent toujours l'interroger sur l'état d'avancement du dossier.

(dossier à suivre)

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot

89000 – AUXERRE

(03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

<http://www.sgyonne.org>

Vos représentants : Président : Robert Timon – Vice-présidents : Pierre Le Clercq (tables de mariages), Corinne Knockaert (relations avec les cercles limitrophes), Jacqueline Hahne (relations avec l'UGB),
Secrétaire général : Jean-Michel Bellanger. Secrétaire générale adjointe : Dominique Baillot.
Trésorier : Jean-Robert Blot (antenne *tonnerroise*), Françoise Botte (trésorière adjointe)
Conseillers : Ginette Bougault, Edith Gaucher, Claude Laforest, Sylvie Lajon (antenne *sénonaise*), Jean Paoletta (antenne *Chemins de Saint-Edme*), Marc Pautet (antenne de *Quarré-les-Tombes*), Jean-Pierre Pélissier, Jacques Poussard (antenne *entre Yonne et Cure*), Roland Rouaud, Guy Vasseur (antenne *avallonnaise*), Roger Vico (antenne *Entre-Tholon-et-Armançon*).

Les VERNOT de JEUX, leur famille, leurs alliés et leurs amis à Moutiers-Saint-Jean *

Par Pierre Canat, SGY 1020

Les Vernot de Jeux descendent probablement de Milot, homme franc recensé à Semur en 1461¹, puis des notaires de Moutiers. Toujours en 1461, mais à Moutiers, la cherche de feux recense un Monnin VERNOT, serf sans cote, donc probablement trop pauvre pour être imposé. L'Abbé Sébastien de Rabutin, nommé en 1509, est le premier seigneur du domaine de l'Abbaye de Moutiers-Saint-Jean à s'être inquiété des conséquences dommageables pour les intérêts de la seigneurie de l'état de servitude de ses habitants et, ayant « *ouy et receu l'humble supplication et requeste des manans et habitans* », il a consenti à leur affranchissement. Les premiers contrats connus, conservés aux Archives départementales à Dijon, sont datés du 29 janvier 1521²; ils concernent les villages de Menetreux-sous-Pisy et de Turley. Ils ont été rédigés et signés par Jacques VERNOT, notaire royal, du « *nombre des 8 ordonnez au bourg et tabellionnage de Montbard* ». Un Jean TENLOT de Corsaint (21) est témoin : il est l'ancêtre probable, ou pour le moins l'arrière-grand-oncle à la 12^e génération, de certains adhérents de la SGY qui se reconnaîtront !

La date de l'affranchissement de Moutiers n'est pas connue mais, compte tenu de ce qui précède, devrait se situer entre 1509 et 1521. Etant donné que la progression sociale d'une famille est liée à sa liberté, Michel Vernot, notaire, qui a rédigé un acte de constitution de rente³ en faveur d'Aulbert d'Hubines le 4 novembre 1543, (selon un acte du 28 décembre 1579⁴), ne peut pas être le descendant de Monnin.. Dans un acte du 17 janvier 1579⁵, il est fait état d'un acte rédigé le 8 janvier 1570 par *feu Me Michel Vernot, en son vivant notaire royal à Moutiers*. Il est possible qu'il soit le notaire de 1543, ou alors son fils. Le 11 mai 1572 un Claude VERNOT fils de Michel signe, comme témoin, l'acte d'achat d'une terre par Jehan Vaussin, seigneur de Corsaint, et son fils Anthoine⁶. Par contre, on trouve la trace d'une lignée de paysans, visiblement issue de Monnin, depuis Nicolas, dont la veuve vend *une espanse* le 9 novembre 1572⁷, en passant par Anthoinette Vernot, « *vesve* » de Chrestien Peulot qui, dans un contrat de mariage du 31 janvier 1579⁸, « *donne en dot à sa fille un latz de grange couverte de lave, en la grange des*

Peulot », jusqu'à Anthoine Vernot, jardinier, témoin le 5 février 1782 au mariage de sa nièce Germaine⁹.

Guillaume VERNOT, *procureur par ordonnance de Mrs les officiers royaux à Semur* et la vesve de Claude VERNOT ont été recensés le 20 janvier 1543¹⁰ à Moutiers-Saint-Jean. Il est bien difficile de déterminer la lignée à laquelle appartiennent ces personnes. Dans chaque village visité, les officiers du roi, recenseurs, requièrent un habitant, dit le procureur, pour les aider à déterminer la cote de chacun des habitants ; ce n'est pas un poste enviable, cause de bien de soucis et de récriminations pour son détenteur. Pour la suite de cette étude, seuls les actes concernant la famille et les alliés de ceux qui deviendront les Vernot de Jeux vers 1600 ont été retenus. Ces actes ont été rédigés, pour l'essentiel, par les notaires de la famille, Anthoine de 1572 à 1586, et Claude (le fils de Michel ?), de 1574 à 1605. Ensuite ce sont les registres paroissiaux qui ont été consultés. Parfois, seule la présence parmi les témoins de personnalités importantes laisse supposer l'appartenance des acteurs à la famille. Ce qui suit est la simple analyse chronologique de ces documents.

Par contrat du 28 janvier 1573¹¹, Hanry VERNOT, fils adoptif de Claude DELAPORTE et de Catherine RAISSON, et RESMOND Chrestienne, fille de Claude et de Barbe CHOLLEY, fixent les conditions de leur futur mariage. La dot de la future s'élèvera à 100 livres. Les témoins qui signent sont Claude CHOLLEY, curé de Bierry; Joseph VERNOT, avocat à Semur; Pierre CHOLLEY, Ysaac VERNOT, Anthoine VAUSSIN et Michel LE SIRE de Moutiers. Autres témoins: Hanry CHOLLEY, Claude VERNOT, Aulbert MOUCHOT, de Moutiers; Georges REGNARD, de Montbard, et Jehan RESMOND DOUBLOT, de Corsaint. A son décès vers 1580, Hanry Vernot est sergent royal.

Un contrat de mariage est établi le 12 avril 1576¹² entre Florent CAMEAU, demeurant à Viserny (le 16.6.1589 il est à Moutiers) et Louyse MOUCHOT, fille de feu Sébastien et de Marye MARCHANT, demeurant à Moutiers. La future est alors veuve de Jacques VERNOT, son premier mari, et demeure à Moutiers ; les témoins qui signent sont : Michel LE SIRE, Hanry VERNOT, Ysaac VERNOT, Guillaume et François MOUCHOT de Moutiers; Georges REGNARD et Mauris CAMEAU, de Viserny. Comme témoins, on trouve encore Lazare MOUCHOT de Moutiers; Claude et François FION, d'Athie ; Pierre BROSSON, de Villaines-les-Prévôtes.

* En complément à l'article sur la même famille paru dans Génée-89 n° 123 p. 82.

¹ Archives de la Côte d'Or, B 11517, Recherche de feux de 1461, page 4 : Faubourg les Vaulx, Semur en Auxois

² Garnier Joseph, Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, Dijon, Darantière, 1877, tome 3, p. 41 à 48.

³ C'est une formule qui peut s'analyser comme étant un prêt à intérêt.

⁴ Me Anthoine Vernot, E 2602 page 301.

⁵ Me Claude Vernot E 2603, page 159

⁶ Me Anthoine Vernot notaire E 2602.

⁷ Me Anthoine Vernot notaire E 2602, p. 56.

⁸ Me Claude Vernot E 2603 page 157

⁹ Registre paroissial des mariages de Moutiers-Saint-Jean

¹⁰ Recherche des feux de 1543 B 11519 pages 94 et 95.

¹¹ Me Anthoine Vernot notaire E 2602 p. 87

¹² Me Claude Vernot, E 2603 p. 93;:

Claude VERNOT, notaire royal, et Jacques VERNOT, clerc, tous deux de Moutiers, sont les témoins d'une vente faisant l'objet d'un acte du 7 août 1580¹.

Le 2 février 1583², Anthoine VERNOT, notaire royal, achète des biens immobiliers en sa qualité de greffier des terres et seigneuries de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean.

Le 31 décembre 1583³, dans le contrat de mariage entre Albert CUEURDEROY, notaire, fils de feu Pierre, notaire, & d'Anne Claudine MARGERET, et Phellipote LE SIRE, fille de feu Michel, lieutenant, & de Guye CHOLEY, apparaissent comme témoins : Ysaac, archer, Jacques et Claude VERNOT lesney, tous de Moutiers-Saint-Jean ; Georges REGNARD de Viserny.

Le couple Claude VERNOT, notaire royal, et Claudine CAILLAT, apparaît pour la première fois dans un acte de vente du 4 avril 1585¹⁵. Les enfants du couple sont connus grâce à divers actes :

- Pierre VERNOT, fils de Me Claude est le parrain d'Anne Oudot le 14 février 1597 (cf. 29 novembre 1605).

- Michel VERNOT, fils de Me Claude, est le parrain d'Anne Peulot le 26 octobre 1600 (cf. 25 mars 1610).

- Elizabeth VERNOT, fille de Me Claude, est la marraine de Jean Daulin le 17 août 1600. Le 17 mai 1608, elle est la femme de Me François OUDIN ;

- Jehanne VERNOT, honneste fille de Me Claude, est la marraine de Jeanne Oudin, fille de sa sœur Elizabeth, le 17 mai 1608. Le 17 juillet 1612 (baptême de son fils François : cf. 6 juin 1633) elle est l'épouse de Pierre Coeurderoy, procureur d'office.

Anthoine VERNOT, fils de Me Claude, est le parrain d'Anthoine BIETS le 8 mars 1599 ; le 17 janvier 1614 il est sergent royal ; le 22 novembre 1625 il est le mari décédé de Claire HENRY.

Par contrat du 22 juin 1586⁴, Jacques VERNOT, sergent royal à Moutiers, fils de feu Jaques et de Louyse MOUCHOT, et Chrestienne CAMEAUX, de Viserny, veuve de Quintin LEBLANC le jeune, fille de Florant, fixent les conditions de leur futur mariage. Les témoins qui signent sont Georges REGNARD, Jaques et Mauris CAMEAUX ainsi que Joseph LEBLANC, de Viserny; Lazare MOUCHOT, sergent royal, François de FROMENTIERES, sergent royal; Claude VERNOT lesney, Me Pierre MOUCHOT, Me Jaques REGNIER, Claude et François MOUCHOT, Nicolas GROSSETESTE et Pierre PARY, de Moutiers; Nicolas BROSSON, de Villaines-les-Prévôtes. Autres témoins : Guillaume et Noël LEBLANC, de Viserny

Le 6 novembre 1588⁵, Pierre CUEURDEROY, fils d'Albert et de Philipotte LE SIRE (cf. :c.m.

31.12.1583) a pour parrains Pierre MAILLARD, docteur en théologie, *fratre* prieur de ladite abbaye et Michel VERNOT, fils de Claude et de Jacqueline LE SIRE.

Le 4 février 1590⁶, Me Jaques VERNOT, sergent royal à Moutiers, et Chrestienne CAMEAU, sa femme, ainsi que Claude VERNOT, de Moutiers, frère germain de Jaques, comparaissent pour une modification du contrat de mariage du 22 juin 1586 établi par Me Anthoine VERNOT.

Le 25 mars 1590, Ysac VERNOT, sergent royal, est témoin au mariage GUILLEMINOT/ LE SIRE à Moutiers-Saint-Jean.

Le 5 avril 1592, Ysac VERNOT, escuyer, est témoin au mariage TEURREAU/CHOLEY (cf.14/11/1602) à Moutiers-Saint-Jean.

Par contrat du 19 mai 1592⁷, Jehan GAULTHER, fils de feu Me Denys et feu Estienne BAUDOT, demeurant à Saulieu, d'une part, Anne REGNARD, fille de Georges, marchand à Moutiers, et d'Anne VERNOT, d'autre part, fixent les conditions de leur futur mariage. La dot de la future est de 200 écus d'or soleil. Les témoins sont Messire Regné de ROCHEFFORT, chevalier de l'ordre de Saint-Jehan de Jérusalem, prieur de Vaulse et de Chisey, Claude de BELLEVAR, escuyer, Ezechiel de La FUASSE, escuyer, Me Albin LASNERET, Me Albert CEURDEROY. Benigne OUDIN et Lazare MOUCHOT, de Moutiers.

Le 22 décembre 1596, Jacques VERNOT, sergent royal, est témoin au mariage MOUCHOT/CORTAT.

Le 26 octobre 1600, Michel VERNOT, fils de Me Claude, est parrain d'Anne PEULOT.

Le 14 novembre 1602⁸, Pasquier LE SIRE, fils de feu Me Michel LE SIRE et de Guye CHOLEY, de Moutiers-Saint-Jean, signe un partage de biens sis à Villiers-les-Hauts avec Ysac VERNOT héritier de feu Me Anthoine VERNOT, de Moutiers-Saint-Jean.

Le 29 novembre 1605, Pierre VERNOT (qui apparaît le 14 février 1597 comme fils de Me Claude et qualifié de seigneur de Jeux et greffier aux terres de Moutiers le 20 août 1630) est l'époux de Catherine DUNEAU. Celle-ci décède le 3 avril 1668 à Avallon, et est inhumée le 4 à Moutiers.

Dans le registre des baptêmes de Moutiers on trouve les enfants du couple VERNOT x DUNEAU :

- Claude, né le 29/11/1605, Me Claude Vernot est son parrain et Anne Rémond sa marraine. On le retrouve le 16/12/1629, avocat au bailliage de Semur ; le 16/8/1647, il est le parrain de Claude VERNOT fils de Jacques (ce dernier est le fils de Michel et Guiette ANDINOT) et Françoise VARENNE ; le 26/04/1652 Estienne Philiberte VERNOT, signe, fille de Claude VERNOT, conseiller au bailliage d'Auxois.

¹ A. Vernot E 2602 p. 306

² Me Albert Cueurderoy, E 2605

³ A. Vernot E 2602 p. 334 et 335

⁴ Anthoine Vernot E 2602 page 360

⁵ Me Albert Cueurderoy, E 2605, p.374

⁶ Me Claude Vernot E 2604 page 164

⁷ Claude Vernot E 2604 p. 220 et 221

⁸ Claude Vernot E 2602 p. 399

- Jehanne est née le 22.10.1610 ; "noble et sage" Jehan Duneau est son parrain et Jehanne VERNOT, femme de Mgr de LA PLUME, sa marraine. Elle épouse le 28/11/1635 Claude ANGELY, praticien. Elle décède le 21/12/1697, veuve. Une maison de la "dame Angely" fut affectée à l'usage d'hôpital vers 1680.

- Joseph, né le 2.6.1614, est le parrain de Joseph RAVEAU le 25/8/1663 ; le 25/10/1664, il est l'oncle et parrain de Joseph VERNOT fils de Pierre, valet de garde robe de Mr le Duc d'Orléans, seigneur en partie de Jeux, et d'Anne POTOT. En conséquence:

- Pierre VERNOT, seigneur en partie de Jeux, est le frère de Joseph (cf. 25/10/1664).

- Marie, née le 9.12.1619.

- VERNOT Philiberte, dont la naissance nous est inconnue, épouse Anthoine FORESTIER le 29/11/1641; ce dernier, receveur des deniers royaux au bailliage d'Avallon, est présent à l'inhumation de Catherine DUNEAU, sa belle-mère.

Marguerite VERNOT, fille de Me Ysac, est la marraine le 6 juin 1612 de Marguerite Oudin, fille de François et d'Elizabeth Vernot. Le 1^{er} avril 1618, vente par Jehanne et Michel VERNOT, enfants de Me Ysac¹. Le 15 juillet 1618, vente par Marguerite VERNOT et son frère Michel VERNOT, escuyer, natif de Moutiers, demeurant à Marmeaux. Il est le mari de Françoise du Creux, selon l'acte de Me Henry du 2/10/1619.

Le 22 février 1610, François de LA PLUME, esquier, seigneur de Nogent, gouverneur du chateau de Montbard est l'époux de Jehanne VERNOT (1/4/1618 fille d'Ysac) qui est la marraine de Jehanne VERNOT fille de Pierre.

Le 25 mars 1610 Michel VERNOT (fils de Me Claude, il est parrain le 26 octobre 1610), est l'époux de Guiette ANDINOT, marraine d'Anthoine GAUTIER. Un fils Claude leur est né le 1^{er} mai 1626.

- Le 17 juillet 1612, Pierre COEURDEROY, procureur d'office, est le père de François COEURDEROY, et l'époux de Jehanne VERNOT. Leur fille Claudine, est née le 31.1.1616.

Le 1^{er} avril 1618, Michel VERNOT, fils d'Ysac, et Jehanne VERNOT, sœur de Michel, sont vendeurs.

Le 15 juillet 1618, Michel VERNOT, escuyer, natif de Moutiers (cf 2.10.19) demeurant à Marmeaux et Marguerite VERNOT, sa sœur, demeurant à Moutiers sont vendeurs.²²

Le 30 août 1632², Pierre VERNOT, greffier de l'abbaye, signe au nom de l'abbé une transaction entre Monseigneur de La Rochefoucault et M. Garnetot (cf 29.11.1605).

Ce qui suit a été relevé sur les registres paroissiaux de Moutiers :

- Le 6 juin 1633, François COEURDEROY, avocat au Parlement de Dijon, né le 17 juillet 1612, fils de Pierre et Jehanne VERNOT, épouse Anne

FORESTIER, fille de Guy, grenetier au magasin à sel de Vitteaux, et d'Anne LANGUECT.

Augustin FORESTIER, avocat au Parlement de Dijon originaire de Vitteaux, épouse Claudine COEURDEROY, née le 31 janvier 1616, fille de Pierre et de Jehanne VERNOT.

Le 29 novembre 1641, Anthoine FORESTIER épouse Philiberte VERNOT. Témoins qui signent : FORESTIER et VERNOT.

Le 5 octobre 1642, Jacques VERNOT, greffier, fils de feu Michel (et de Guiette ANDINOT), épouse Françoise VARENNE, fille de feu François, marchand ; témoins: François COEURDEROY, avocat en Parlement; Pierre VARENNE, procureur au bailliage de Semur. Le 28/8/1653: noble Jacques Vernot, garde du corps de la Reine, est parrain.

Le 26 avril 1652, Claude VERNOT est conseiller au bailliage d'Auxois (cf. °29/11/1605, fils de Pierre et Catherine Duneau). Marguerite COPIN, mère décédée de Joseph (cf. *infra*, le 11 janvier 1674), est probablement sa première épouse. Le 26 mars 1673 sa veuve, Gabrielle LASSERET, est la marraine de Marie Pierrette VERNOT, fille de Joseph, bourgeois, et de Marie CHARMILLON.

- Le 26 avril 1652, Estienne Philiberte VERNOT, fille de Claude, conseiller au bailliage d'Auxois, est la marraine de Philiberte MARLIN.

- Le 25 août 1663, Joseph VERNOT, demeurant à Semur, fils de Me Claude, est le parrain de Joseph RAVEAU.

Pierre VERNOT, valet de garde robe de Mr le Duc d'Orléans (23 juin 1670: seigneur en partie de Jeux) et son épouse Anne POTOT sont les parents des enfants baptisés suivants :

- Joseph VERNOT °25 octobre 1664 a pour parrain son oncle Joseph VERNOT.

- Jeanne VERNOT °24 avril 1667, épouse Nicolas de Bretagne le 1^{er} juillet 1698, mais elle décède le 22 janvier 1699 à la suite de l'accouchement de jumeaux prématurés, également inhumés le 22 janvier.

- Jean VERNOT °23 juin 1670

- Louyse VERNOT °1^{er} septembre 1671 est la marraine de Louise MONTARLOT le 26 septembre 1691 ; elle signe Louise VERNOT de JEUX

- Philiberte VERNOT °9 mai 1674, † 15 septembre 1674, a pour parrain: Pierre de SAINT-AMAND, garde du Prince de Condé.

- Marie VERNOT °20 juin 1677 a pour parrain: Marc ROHAN, procureur au Parlement de Paris, représenté par: Vivant VERNOT, frère de la baptisée (probablement né avant 1664, le 24 novembre 1698, il est co-seigneur de Jeux), et pour marraine Marie de CHARMILLON, sa tante (donc son mari Joseph VERNOT est le frère de Pierre).

Le 11 janvier 1674 Joseph VERNOT, bourgeois, fils de feu noble Claude et de feu COPIN Marguerite, épouse CHARMILLON Toussine Marie, fille de feu Me Léonard, notaire à Autun, et de ROMINE Françoise « Ils ont eu une fille par moy baptisée, appelée Marie Pierrette aagée d'environ neuf mois qu'ils ont recogneu

¹ Me Henry, notaire 119 / 252

² Me Charles Barbier 4 E 111/123.

leur fille procréée de leurs corps; ils l'ont reconnu et derechef déclaré, l'ont légitimée et a esté mise soubz la nappe suivant la formalité ordinaire » (cf. baptême du 26 mars 1673), en présence de Me Estienne CRESSON, notaire royal, BARBIER Louys, notaire de la résidence dudit lieu et de celle de Grigny; Augustin, Pierre et J. FORESTIER, ainsi que LORANCEAUT, qui signent »

Le 1^{er} mai 1691, Philibert d'ARGILLY, procureur à Semur, fils de feu Jean et de feu Gabrielle CHIFFLOT, épouse Catherine VERNOT, née le 8 avril 1661, fille de feu Jacques, écuyer, et de Françoise VARENNE. Sont témoins: Messire Baud D'ARGILLY, Me Anthoine CHIFFLOT, avocat et bailli, Me Jean GUYOT, Me Joseph HUGO, receveur des deniers royaux, Me Hugues PASSERAT, Me Olivier THIBAUT, procureur à Fains, Me Claude MARLIN, notaire, Me Jean THIRECUIR, recteur d'école, Jean VIREMAISTRE, taillandier, Pierre FÉLIX, curé.

Le 1^{er} juillet 1698, Nicolas de BRETAGNE, escuyer, fils de feu François, escuyer, et de feu de MONCHAVault Eléonore, de Santigny, épouse Jeanne VERNOT, fille de feu Pierre, seigneur de Jeux, officier de la garde robe de Mgr frère du Roy, et d'Anne POTOT. Sont témoins: Pierre de CHANGY, escuyer, Jean de BRETAGNE, frère, Me Louis MARLIN, cousin (cf. baptêmes du 21.1.1699 au 14.7.1700).

Le 4 novembre 1698, Jean de BRETAGNE, fils de feu François, escuyer, et de feu Eléonore de MONCHAVault, de Santigny, épouse Marie VERNOT, fille de feu Pierre, seigneur de Jeux, officier de la garde robe de Mgr frère du Roy, et d'Anne POTOT. Sont témoins: Me Jean COEURDEROY, ancien président aux requestes du Parlement à Dijon, et ses fils François et Nicolas; Me Vivant VERNOT, coseigneur de Jeux, frère; Louis MARLIN, notaire et Claude FERTAT, recteur d'école. Jean de Bretagne, écuyer, est décédé le 10 avril 1734. Marie Vernet est décédée le 7 juillet 1717. (cf. baptêmes du 5 avril 1699 au 31 janvier 1717).

Le 4 novembre 1732, Philippe du POTET, fils de feu Anthoine et de Michelle SEGUENOT, épouse Françoise de BRETAGNE, née le 7 décembre 1708, fille de Jean, écuyer, et de Marie VERNOT; ont signé, outre la future, les témoins suivants: Philippe de POTET, de BRETAGNE léné, B. MERLE, Henry de BRETAGNE, Philibert de BRETAGNE, COEURDEROY, COEURDEROY fils. Françoise de Bretagne est décédée le 20 décembre 1762.

Pierre VERNOT de JEUX, écuyer, aide major, et Anne MEREY, son épouse, sont les parents de Jean-Baptiste, né le 22 octobre 1751, et de Françoise Anne née le 9 novembre 1752.

Le 12 juillet 1774, François MENASSIER, fils majeur de Jean, lieutenant de police et d'Angélique SIRET, de Baigneux les Juifs, épouse Françoise du POTET, née le 1.8.1748, fille de feu Philippe, écuyer, et de Françoise de BRETAGNE. Ont signé: les époux, François Philippe du POTET, garde du corps de Mgr le Comte d'Artois, du POTET de GENOUILLY, garde du

corps de sa majesté, Claude du POTET, lieutenant aux régiments provinciaux, frères de l'épouse; Mr VERNOT de JEUX, garde du corps de Mgr le Comte d'Artois, cousin de l'épouse, Anne du POTET, sa sœur, Etienne LECHERE, curé de Saint-Germain, Antoine MONGIN, prestre chapelain audit Moutiers St Jean, J. C. MENASSIER, COEURDEROY, MARIGLIER, REUILLON, curé de Moutiers.

La famille BRETAGNE.

Elle apparaît pour la première fois à Moutiers en 1650, lorsque Pierre COEURDEROY, lieutenant criminel à Beaune, et Anne de BRETAGNE, ont fait baptiser leur fille Adrienne.

Une famille de Bretagne, appartenant à l'Église Réformée naissante, est présente au 16^e siècle, à Autun, et surtout à Dijon.¹ Le 13 septembre 1560, Jacques de Bretagne, demeurant à Autun, député du Tiers-État, est le champion de la cause protestante en Bourgogne aux États Généraux.

Les autres Bretagne sont à Dijon: Claude, Conseiller au Parlement, en est banni en 1562 pour cause religieuse. Son épouse est reconnue le 30 octobre 1561 au culte célébré chez Jacques de Presle, avocat, parmi deux à trois cents personnes. En janvier 1589, un Bretagne le jeune était l'un des Conseillers au Parlement de Dijon, chassés par les ligueurs, et qui se réunirent à Flavigny pour réorganiser un Parlement royaliste. Un Bretagne a fait un legs le 5 juin 1603, affecté aux bourses d'étude des étudiants en théologie.

Des COEURDEROY réformés.

Un COEURDEROY, homme d'armes dans l'armée protestante, aurait été d'une grande cruauté (*ndr: la cruauté est généralement bien partagée par tous les belligérants dans une guerre civile religieuse*). Capturé par les catholiques vers 1565, emprisonné à Auxerre, il est mis à mort, son corps dépecé, et des morceaux de cœur vendus.² Un Zerobaubel Ceurderoy est témoin à Moutiers dans une vente du 15 juin 1572; on le trouve ensuite mentionné dans de nombreux actes, notamment le 6 juillet 1597, dans le contrat de mariage de sa fille Ellizabel³. Or Zerobaubel est un prénom tiré de la Bible: Zéroubâbel bèn Shealtiél, pacha de Iehouda (Judée), figure au verset 1 du chapitre 1 du livre d'Aggée (Hagai, l'inspiré); les appels d'Aggée pour la reconstruction du temple sont datés de la fin de la deuxième année du roi de Perse, Darius 1^{er}, c'est-à-dire de -520. Une caractéristique de l'Église Réformée est de prescrire la lecture de la Bible; seul l'un de ses fidèles pouvait connaître l'existence de Zéroubâbel. Zerobaubel est lui-même resté fidèle à ses origines religieuses, tout en faisant preuve de prudence, en choisissant le prénom d'Élisabeth, d'origine juive⁴, pour sa fille.

¹ Jean Fromental, La Réforme en Bourgogne aux 16^e et 17^e siècles, Société les Belles Lettres, Paris, 1968

² Daniel Goimard, Anciennes notabilités rémoises, Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, 1988, tome I, fasc. 2, page 15

³ Claude Vernet, E 2604, page 328

⁴ Evangile de Luc 1 - 40

HISTOIRE SUCCINCTE DE LINDRY

Première partie : l'Ancien Régime

Par Pierre Le Clercq

Il est des communes, dans l'Yonne, dont l'histoire n'a pratiquement jamais été racontée dans un livre ou un recueil d'articles spécialisés. Parmi celles-ci, en débutant mes travaux généalogiques en 1979, j'ai eu la déconvenue de trouver Lindry, village natal de ma mère. Ce n'est que récemment, en septembre 2009, qu'est paru un opuscule de 72 pages intitulé « *Lindry des origines à nos jours* », que l'on peut acquérir à la mairie pour le prix de 20 euros. Pour accueillir la sortie de cet ouvrage, je me propose de résumer l'histoire de Lindry, ci-après, pour les lecteurs de *Génée-89*.

LINDRY AVANT LA PESTE NOIRE

Le nom de Lindry est d'origine gallo-romaine, remontant au III^e siècle de notre ère comme tous les noms de localité se terminant par « -y ». Il désignait alors soit un domaine frontalier situé à la limite séparant le diocèse d'Auxerre du diocèse de Sens, soit un domaine appartenant à un colon germanique nommé Lindharius, ou « *guerrier au bouclier de tilleul* ».

Jusqu'en 820, l'histoire de Lindry se confond avec celle de Pourrain, ancienne citadelle gauloise bâtie sur un éperon rocheux, qui contrôlait les vallées environnantes de Nantou et de Nancre. À la mort de saint Germain, en 448, les territoires de Lindry et de Pourrain firent partie des biens légués par le défunt prélat auxerrois à l'Eglise d'Auxerre. En 549, lorsque les diocèses furent divisés en paroisses au concile d'Orléans, le territoire de Lindry fut rattaché à la nouvelle paroisse de Pourrain placée sous le patronage de saint Serge et saint Bacche. En 578, cette paroisse était l'une des 37 paroisses que comprenait alors le diocèse d'Auxerre.

Le territoire de Lindry ne fut détaché de Pourrain qu'au IX^e siècle. Le 12 novembre 820, à Aix-la-Chapelle, l'empereur Louis le Débonnaire signa en effet une charte autorisant l'évêque d'Auxerre Angelhelme à donner à ses chanoines la paroisse de Pourrain, sauf les villages de Nancre, Lindry, Alpin et Riot qui devaient demeurer la propriété de l'évêque. Cette charte, qui est le plus ancien document conservé aux Archives départementales de l'Yonne, constitue l'acte de naissance de la paroisse de Lindry, formée en réunissant les quatre villages détachés de la paroisse de Pourrain. La nouvelle paroisse de Lindry fut alors placée sous le patronage de sainte Geneviève, bergère recrutée à Nanterre par saint Germain et représentée dans les statues en compagnie d'une brebis.

Au cours du IX^e siècle, l'évêque d'Auxerre céda une partie de la paroisse de Lindry à ses chanoines. Il leur donna la métairie de Riot en 879, le village de Lindry en 885, puis le domaine d'Alpin le 8 septembre 887. Il ne gardait pour lui que la métairie de Nancre et toute la moitié orientale et boisée de la paroisse, encore inhabitée. La métairie de Nancre fut bientôt attribuée, cependant, au doyen des chanoines d'Auxerre pour lui assurer un revenu.

Aux XI^e et XII^e siècles, lors de la forte explosion démographique constatée alors en France, la partie inhabitée de la paroisse de Lindry, occupée jusque

lors par un marécage et une forêt domaniale, accueillit une population croissante. Le hameau du Marais fut fondé sur le site du marécage asséché, et les hameaux de Chazelles, du Bréau et des Houches furent créés dans des clairières aménagées dans la forêt domaniale. Cette partie nouvellement habitée de la paroisse de Lindry ne tarda pas à être cédée par l'évêque d'Auxerre à des seigneurs laïcs.

En 1281, le seigneur de Saint-Maurice-Thizouaille, qui possédait des terres et des serfs à Lindry, dans le diocèse d'Auxerre, accepta de les échanger contre tous les biens que les chanoines d'Auxerre possédaient alors à Fleury, Chassy et Aillant, dans le diocèse de Sens. Dès lors, la majeure partie de la paroisse de Lindry appartenait aux chanoines auxerrois ou à leur doyen : seul le village des Houches demeurait aux mains d'un seigneur laïc. En 1293, pour éviter tout conflit, fut enfin fixée la limite territoriale séparant la seigneurie de Lindry, appartenant aux chanoines, et la seigneurie de Charbuy, appartenant à l'évêque d'Auxerre. En 1332, les chanoines d'Auxerre renforcèrent leur emprise sur Lindry en recevant de Raoul I^{er} de Brienne, comte d'Eu et seigneur de Beaulche à Chevannes (mort en 1344), tous les serfs que celui-ci possédait à Lindry et Pourrain.

La grande peste noire de 1348, suivie de la guerre de Cent Ans mit un terme au formidable développement démographique et économique de la France médiévale. La paroisse de Lindry se vida de sa population, les terres restant en friches pendant une centaine d'années.

LINDRY APRÈS LA GUERRE DE CENT ANS

Le 4 mai 1479, afin de repeupler leurs seigneuries désertées de Lindry et de Nancre, les chanoines d'Auxerre et leur doyen acceptèrent d'affranchir les rares serfs, au nombre de 32 à peine, qui étaient restés sur place. Cette politique fut très efficace puisque, sous le règne du roi Louis XII (1498-1515), la paroisse de Lindry put renaître de ses cendres : l'église fut reconstruite en 1502, avec un portail décoré de scènes de la vie de saint Jean sculptées par l'imagier auxerrois François Fauconnier, et le nombre des paroissiens augmenta de façon considérable, aussi bien par l'épanouissement des familles d'origine que par l'arrivée de nouvelles familles. La nouvelle croissance démographique de Lindry, à partir de la Renaissance, entraîna la fondation de nouveaux hameaux, portant le nom des familles les ayant

fondés : les Loups, les Bretons, les Séguins et les Bachelets.

Durant les guerres de religion, les habitants de Lindry restèrent catholiques. Leurs voisins vivant à Pourrain, en revanche, devinrent massivement protestants avec le vicaire de la paroisse ; ils furent toutefois contraints d'abjurer après la nuit de la Saint-Barthélemy, en 1572. Pendant les troubles, l'église de Lindry avait été abandonnée. La vie religieuse n'y fut rétablie que le 8 octobre 1574 avec l'arrivée du vicaire Vincent Jollybois, envoyé à Lindry par l'évêque d'Auxerre Jacques Amyot et le curé de Lindry Jean Repoux, chanoine d'Auxerre.

Après l'assassinat du duc Henri de Guise, le 23 décembre 1588 à Blois, les habitants de Lindry restèrent fidèles au roi Henri III, protégés par le seigneur de Villefargeau Claude d'Estampes, tandis que les habitants d'Auxerre adhèrent à la Ligue catholique. Pendant cinq ans et demi, les Auxerrois ravagèrent les campagnes environnantes, attaquant la garnison royaliste de Lindry à la bataille du Bréau le 21 avril 1589. Il fallut attendre la soumission de la ville d'Auxerre au roi Henri IV, le 7 avril 1594, pour que la paix fût enfin restaurée dans l'Auxerrois. Le vicaire Vincent Jollybois put alors reprendre ses activités pastorales à Lindry à partir de juillet 1598.

Après l'assassinat du roi Henri IV, le 14 mai 1610 à Paris, sa veuve Marie de Médicis décida de se rapprocher des Espagnols. Prenant la tête des troupes protestantes hostiles à ce nouveau choix politique, le prince Henri II de Condé ravagea Appoigny le 22 octobre 1615, s'empara le lendemain du château de Régnennes appartenant à l'évêque d'Auxerre, puis traversa avec son armée les bourgs de Branches, Poilly-sur-Tholon, Eglény, Merry-la-Vallée et Toucy, arrivant à Saint-Sauveur-en-Puisaye le 25 octobre 1615. En chemin, il réquisitionna des vivres pour ses hommes et ses chevaux dans toutes les paroisses environnantes, dont celle de Lindry. La paix fut rétablie le 3 mai 1616 par le traité de Loudun, ceci pour une vingtaine d'années.

Pendant la Fronde, le jeune roi Louis XIV chargea le seigneur de Saint-Maurice-Thizouaille, Bénigne du Ruel, de lever une compagnie de cheveu-légers et une troupe de miliciens pour soumettre, dans le sud de l'Yonne, les derniers frondeurs que Turenne avait vaincus le 7 avril 1652 à la bataille de Bléneau. Le 30 avril 1652, à la tête de 25 cavaliers et de 350 paysans recrutés dans plusieurs paroisses, dont Pourrain et Lindry, Bénigne du Ruel attaqua le bourg frondeur de Diges, épargnant les habitants contre une rançon de 3000 livres.

Après cette expédition, les habitants de Lindry n'ont plus jamais connu de guerre civile. En attendant l'arrivée d'un nouveau vicaire, le curé en titre de Lindry, Louis Noël-Damy, chanoine d'Auxerre connu pour son érudition, vint séjourner pendant huit mois dans sa paroisse, du 29 août 1652 au 24 avril 1653. Il en profita pour laisser une description très détaillée des lieux : À l'entrée orientale de cette paroisse, le fond est sablonneux mais, dans le lieu des Houches, le sable est doux et mêlé de bonne terre. Ainsi Lindry, sur terrain, est très bon fond qui a diverses qualités, et Lindry, sous terrain, est diversifié en bonne terre, sable et marne. Dans l'étendue de ladite paroisse sont vingt-cinq fontaines ou environ, de très bonne eau, mais celles des Houches et du Marais font des ruisseaux qui coulent dans les biefs des moulins.

Le curé Louis Noël-Damy précisa en outre que le blason de Lindry était alors « de sinople à la brebis d'argent », en l'honneur de sainte Geneviève. À l'époque, et ce jusqu'à la

Révolution, la paroisse de Lindry était divisée en trois seigneuries : la seigneurie de Lindry, qui appartenait aux chanoines d'Auxerre, la seigneurie de Nancrey, qui appartenait au doyen de ces chanoines, et enfin la seigneurie des Houches, qui appartenait au seigneur laïc de la châtellenie de Beaulche, à Chevannes, sous la suzeraineté de l'évêque d'Auxerre. Chacune de ces trois seigneuries était le siège d'un petit bailliage seigneurial particulier, dirigé par un *lieutenant* qui rendait la justice en première instance au nom du bailli en titre.

Les rapports entre les chanoines d'Auxerre et les habitants de Lindry étaient parfois conflictuels. En 1666, les chanoines auxerrois interdirent de chasser aux paysans de Lindry et des autres paroisses dont ils étaient les seigneurs, ordonnant que tous les chiens fussent entravés par un lourd billot attaché au cou, long de 3 pieds et 4 pouces, les chiens en liberté devant être aussitôt abattus par les gardes seigneuriaux. En l'an 1686, les habitants de Lindry refusèrent en bloc d'élire leurs collecteurs d'impôts, ce qui obligea les fabriciens de l'église Sainte-Geneviève de les désigner eux-mêmes. Le 7 janvier 1743, les habitants de Lindry s'étant révoltés, les chanoines d'Auxerre furent contraints de prier le lieutenant du prévôt de la maréchaussée auxerroise d'aller désarmer des insurgés.

En 1754, pour arrondir leurs revenus, les familles de Lindry commencèrent à élever de nombreux enfants abandonnés, placés en nourrice chez elles par les hospices de Paris et d'Auxerre. Le curé de Lindry ne tarda pas à noter, dans ses registres paroissiaux, la mort prématurée d'un grand nombre de nourrissons placés dans sa paroisse. En une trentaine d'années, de 1754 à 1788, on dénombra en effet à Lindry jusqu'à 228 décès d'enfants en nourrice, dont 114 qui moururent de 1764 à 1775. Sachant que ces jeunes défunts représentaient environ la moitié des enfants confiés à des parents nourriciers, le phénomène d'accueil de nourrissons par les Lindrycois était donc très important. Il y eut en fait à Lindry presque autant d'enfants placés en nourrice, venus des villes d'Auxerre ou de Paris, que d'enfants nés sur place et élevés par leurs parents.

Le 29 septembre 1755, un violent orage s'abattit sur Lindry et tous les vitraux de l'église Sainte-Geneviève furent brisés par la grêle.

En 1767, les juges de la maîtrise des eaux et forêts d'Auxerre sommèrent 17 paysans de Lindry de cesser leurs défrichements sauvages, effectués peu à peu dans la réserve seigneuriale que les chanoines d'Auxerre possédaient dans la paroisse. Ce délit portait en effet atteinte non seulement aux biens des chanoines auxerrois, mais il portait aussi préjudice aux autres habitants de Lindry qui, par la charte d'affranchissement du 4 mai 1479, avaient acquis le droit collectif de faire pacager leurs animaux dans cette réserve appelée « *les grands usages* ».

Le dimanche 2 octobre 1768, à l'issue des vêpres, les habitants de Lindry approuvèrent une réforme radicale du système judiciaire qui les régissait jusque lors. À la demande du roi Louis XV, les sept petits bailliages séparés que les chanoines d'Auxerre possédaient à Lindry, Eglény, Beauvoir, Pourrain, Parly, Merry-la-Vallée et Saint-Martin-sur-Ocre furent réunis pour former un ensemble plus vaste, le bailliage seigneurial de Beauvoir, auquel furent rattachés les deux petits bailliages de Nancrey et des Houches. Ce nouvel ensemble fut installé en 1772.

(suite page 88)

(suite de la page 87)

En 1779, les juges de la maîtrise des eaux et forêts d'Auxerre rendirent une nouvelle sentence dans l'affaire du défrichement sauvage de la réserve seigneuriale de Lindry. Ils condamnèrent 26 paysans de Lindry, reconnus coupables d'avoir défriché 87 arpents de terre dans « les grands usages », d'une superficie initiale de 800 arpents, portant ainsi préjudice aux chanoines mais aussi à 68 paysans des hameaux du Bréau, des Bretons,

des Bachelets, de Chazelles et du Fonteny qui avaient coutume de faire pacager dans cette réserve 172 vaches et 200 moutons.

Dans la seconde partie sera résumée l'histoire de Lindry pendant et après la Révolution. L'article se terminera par la liste exhaustive des maires de Lindry de 1790 à 2010.

Nouveaux adhérents

(suite du numéro 121 de Génée-89)

2058	M & Mme FANTIN Sylvie et Alain	3, chemin aux Bœufs	78340 LES CLAYES SOUS BOIS
2059	Mme VITEAU Danielle	3, grande rue	89200 VAULT DE LUGNY
2060	M. CRISTOL Gérard	92, rue de la Croix Blanche	33000 BORDEAUX
2061	Mme GARNIER Karine	29, rue Jean Perrin	77176 SAVIGNY LE TEMPLE
2062	M. COUESNON Bernard	33, rue Maurice Dechy	78120 RAMBOUILLET
2063	Mme LABROT Catherine	Quartier Sainte-Lauze	26250 LIVRON SUR DROME
2064	Mme DESVAUX Coralie	5, Bd Saint-Michel	89700 TONNERRE
2065	Mme NATHAN Catherine	35, rue de Soisy	95120 ERMONT
2066	Mme NOBLET Nathalie	20, rue Emile Réaumont	78200 MANTES-LA-JOLIE
2067	M. DOUCET Bernard et Denise	25, bis rue de l'Île	89250 BEAUMONT
2068	M. LINARD Michel	39, rue des Charrières	21800 QUETIGNY
2069	M. BOUTROLLE Désiré	5 ter, rue M. Berthelot	89000 AUXERRE
2070	Mme CHAUVELON Evelyne	13, rue Chaudron	89420 PISY
2071	Mme SORAULIG Josette	27, avenue du Ru Couvert	89100 PARON
2072	M & Mme THIBAUT Jean-Michel	43, avenue des Cosmonautes	89400 MIGENNES
2073	M. GLAUDIN Christian	41, rue de la Fontaine Grelot	92340 BOURG LA REINE
2074	Mme GONET Denise	3, rue de l'Orme du Bouin	77370 RAMPILLON
2075	M. MAURIAT Jean-Jacques	5, rue Claude Matrat	92130 ISSY LES MOULINEAUX
2076	M. FANDARD Olivier	7, rue Victor Cornil	85180 LE CHÂTEAU D'OLONNE
2077	Mme FRUCHAUD Catherine	3, rue Montebello	78000 VERSAILLES
2078	M. CRETTE Max	14, chemin de la grande Filée	85230 BEAUVOIR Sur MER
2079	M. JACQ Philippe	9D rue de la Voie Poissonnière	78400 CHATOU
2080	M. CHAUMARD Michel	10, hameau de Kerho	29170 FOUESNANT
2081	M. DENIS Gérard	5, rue Jean Jaurés	31120 PINSAGUEL
2082	Mme BLANCHET Chantal	8, chemin des Bœufs	45210 LOUZOUER
2083	Mme DAVIOT Suzanne	21, rue Saint-Nicolas	89160 PACY SUR ARMANCON
2084	M. NIVET François	17, rue des Mésanges	78980 ELANCOURT
2085	M & Mme GODILLOT Jean & Pierrette	16, rue Maître-Pierre	60120 MILLY-SUR-THÉRAIN
2086	M. ROUSSET Jean-Paul	avenue Jean Colin	B-1160 BRUXELLES
2087	M. BAYLON Daniel	15 A rue de Brissac	49000 ANGERS
2088	Mme FOURNIER Simone	5, rue Saint-Jean	10340 LES RICEYS
2089	M. MOUCHENOTTE Jean-Pierre	16, rue de Paris	78470 ST REMY-LES-CHEVREUSE
2090	Mme COMMAILLE Françoise	1, rue du Culeron	89260 VOISINES
2091	Mme CLOUSEAU Alice	43, route de Coulanges	89480 CRAIN
2092	Mme POITOUT Andrée	6, rue de Saint Etienne	89800 VILLY
2093	M. LACROIX Hubert	10, avenue Eau Courante	56100 LORIENT

Répertoire des familles étudiées (édition année 2009)

Le Répertoire des familles étudiées (édition année 2009) est disponible :

Un volume 288 pages. 9 500 lignes regroupant les patronymes étudiés par environ une centaine de nos adhérents.

C'est un outil indispensable pour mettre en relation ceux qui effectuent des recherches sur les mêmes branches familiales. **12 €**

- Vous pouvez adresser vos commandes au 27/4 place Corot à Auxerre. -

Dans les prisons de Tonnerre...

Par Françoise BOTTE

La vie continue pour ceux qui sont incarcérés, comme en témoignent ces actes relevés dans les registres conservés à la mairie de Tonnerre :

on y naît... (Paroisse Notre-Dame)

« Le 23 9^{bre} esné dans les prisons de cette ville dét.. de cette paroisse et a été baptisé Phillippe fils de marie Brandé détenue prisonnière qui a dit être et produit des oeuvres de Jean Baptiste morin aussi prisonnier, le parrain a été Phillippe de La grange fils de feu Phillippe de La grange, La marraine damoiselle anne Lemaître qui sont signés

Signatures de anne lemaître philippe lagrange Bordes doyen »

on s'y marie... (État civil)

« Ce jour d'hui vingt frimaire huitième onze et demie du matin anné Républicaine heure de ~~midy~~ Pardevant moy Pierre hullin Président de Ladministration Municipale du Canton de Tonnerre chargé par laloy derecevoir les actes de Mariage des Citoyens. Sont Comparus dans Lédifice public destiné a la réunion des Citoyens.

Johanne hays Cordonnier âgé de vingt sept ans Prisonnier de guerre au Dépôt de Tonnerre ledit hays natif de Bohonest dans la Bohême d'une part. Et la Citoyenne Catherine Juditte Koor ouvrière âgée de vingt cinq ans, fille majeure de Jacques Koortailleur d'habits et de Suzanne Petit ses père et mere demeurant en Cette Commune place du Marché d'autre part. Lesquels futurs Conjoints étaient accompagnés des Citoyens Jacques Bazin surveillant du dépôt des Prisonniers de guerre âgé de Trente deux ans[#], ~~Pierre Gueneau Bouilleur d'eau de Vie âgé de Cinquante quatre ans~~ Nicolas Pierre Germain Roze Propriétaire âgé de quarante cin ans, et Valentin Morizot serrurier âgé de quarante huit ans tous quatre demeurant en Cette Commune.

Moy Président de Ladministration Municipale après avoir fait lecture en présence des parties des témoins et des Citoyens réunis 1° d'un acte de ~~nativité~~ notoriété dressé pardevant le Citoyen Jacques Charest Juge de paix du Canton de Tonnerre endate du dix Sept frimaire présent mois Constatant que ledit Johanne hays est natif de Bohonest dans la Bohême qu'il est âgé de vingt sept ans et qu'il habite¹ la Commune de Tonnerre depuis le premier floréal dernier en qualité de Prisonnier de guerre 2° de l'acte de naissance de la Citoyenne Catherine Juditte Koor en datte du premier may mil sept Cent soixante quatorze qui constate quelle est née a Tonnerre Cy devant paroisse Saint Pierre du légitime Mariage de Jacques Koor tailleur d'habit et de Suzanne Petit ses pere et mere 3° de la publication de promesse de mariage faite par moy Pierre hullin officier Public

devant la porte principale et extérieure de la maison Commune de Tonnerre le dix huit frimaire présent mois heure de midy.

Après aussy que Johanne hays et la Citoyenne Catherine Judith Koor ont eu déclarés a haute et Intelligible Voix Se prendre Mutuellement pour epoux j'ai prononcé au nom de la loy que Johanne hays et la Citoyenne Catherine Judith Koor sont unis en Mariage et j'ai redigé le present acte que les témoins ont signés avec moy et la future, ledit hays ayant déclaré ne le savoir

fait en Ledifice cydessus les dits jours et an

Un mort rayé nul plus une ligne un mot

[#] Simon Batreau ancien militaire agé detrente ans. »

Signatures de juli Koor Roze Bazin Morizot batreau hullin, president, plus une signature qui semble être G Fleury.

Il est à noter que le père de l'épouse est un allemand, né et baptisé dans la paroisse de la ville de Castellon² en Allemagne le 11 novembre 1737, marié à Tonnerre le 11 janvier 1773, paroisse Saint-Pierre, avec Suzanne PETIT, fille de feu François Daniel, en son vivant, lieutenant des perruquiers...

on y meurt... (Paroisse Notre-Dame)

« Le 12 novembre 1783 est décédé chrétiennement lendemain a été inhumé en présence de nous pierre gendot dans la prison de cette ville soussigné manouvrier agé d'environ trente trois ans de la paroisse d'Ervy diocèse d'Auxerre et le doyen curé » Signatures de Robert vic. Chevalier vic. Horiot

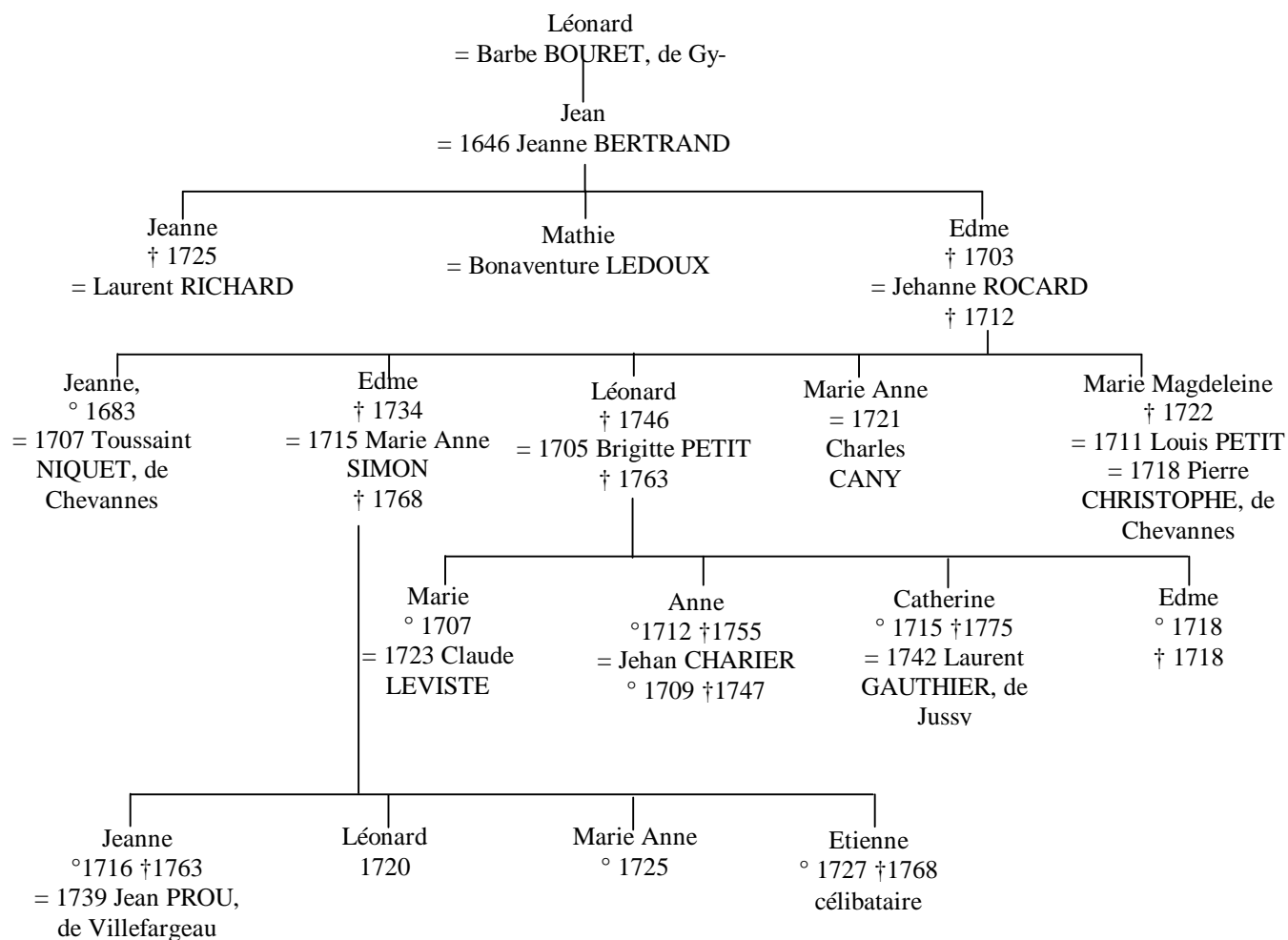
² Bien que je n'aie pu situer cette ville, pas plus que celle de Bohonest, je remarque que la Bohême et l'Allemagne sont relativement proches géographiquement, et qu'elles partagent des langues ayant des racines communes. J'imagine que la famille de l'épouse a visité ce prisonnier qui est presque un compatriote, ou lui a servi d'interprète, et que le mariage a été ainsi conclu.

¹ A-t-il vraiment choisi d'habiter Tonnerre ?

Transmis par M. Serge Simonnet, SGY 627

CHARRIER (1)

Gy-I'Évêque (89)

**Dictionnaire biographique, généalogique et historique de l'Yonne**

par Paul Camille Dugenne

Édition originale : (7 volumes)

5 tomes : I (A-C), II (D-K), III (L-N), IV (O-R), V (S-U)

53 € chaque tome

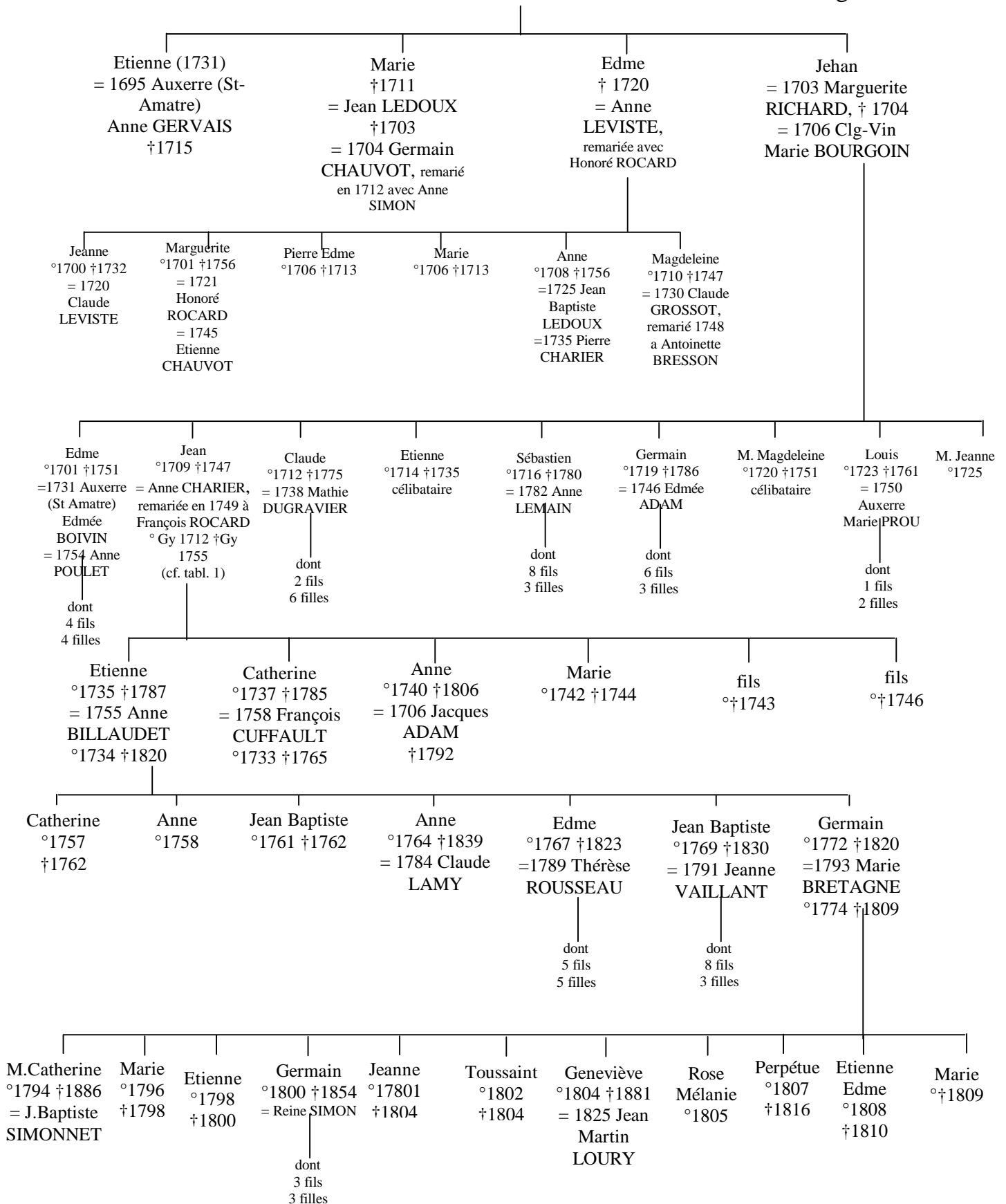
Édition au format de poche : (4 volumes)

Tome I (A à Dr), II (Du à L), III (M à R), IV (S à Z)

Édition au format 15x21, en 4 volumes de 520, 484, 594 et 478 pages 50 € chaque tome

Tome V : Bibliographie et index des noms cités, un volume, 15x21, 176 pages 15 euros.

SGY - 27/4, Place Corot - 89000 - AUXERRE

CHARRIER (2)Sébastien †1705
= Vérine LOUVRIER †1710Gy-l'Évêque (89)
Auxerre (Saint-Amatre)
Coulanges-la-Vineuse

Un bail à nourriture à Héry à la fin du XVIIe siècle.

Par Jean-Michel Bellanger

Sollicité par mon ami Jean BOUGAULT¹, chercheur infatigable à qui la SGY doit tant, afin de décrypter un acte particulièrement difficile à lire, je m'attendais à transcrire un de ces nombreux contrats de mariage ou actes de partage qui font le quotidien des généalogistes. Or il s'agissait de tout autre chose, un document émouvant et révélateur de la mentalité de nos ancêtres, un bail à nourriture, daté du 27 mars 1651².

Il était une fois une famille d'Héry avec trois enfants... Cela commence comme un conte, mais tourne vite au cauchemar pour François, Marguerite et Edmée BOULLAT, respectivement âgés de sept ans, trois ans et *sept à huit mois*. Leur père, Edme BOULLAT, fournier à Héry, a épousé Perrette BAILLY avant 1643. Cette dernière meurt³. On imagine que, pour les trois petits orphelins, le choc a dû être terrible. Que se passe-t-il alors ? Le père est désigné comme tuteur et un tuteur provisionnel est nommé, en la personne de Jean BAILLY (sans doute un oncle des enfants). Le rôle du tuteur provisionnel est de veiller, pour une période ou une tâche limitée, aux intérêts des mineurs, par exemple lors du règlement d'une succession.

Ensuite, il faut trouver une famille nourricière pour les trois orphelins. A cet effet, le curé de la paroisse est mis à contribution : les tuteurs le requièrent de faire *publier au prosne de l'église paroissiale de ce lieu à la grand messe par messire Jean Boucheron, prestre curé de ce lieu, que les corps et bien estoient à donner à tiltre de bail au plus offrant et dernier enchérisseur*, ce qui signifie en clair que les trois enfants sont mis aux enchères ! Nouvelle épreuve pour les malheureux orphelins, susceptibles de quitter le logis parental pour être placés chez des étrangers. Le sergent au bailliage, Jean HARPÉ, est requis de publier le projet de bail aux quatre coins de la paroisse. Le père, Edme BOULLAT, entre temps remarié à Edmée MOTHERÉ, ne se précipite pas pour obtenir la garde de ses enfants, pas plus que les autres membres de la famille, ni d'ailleurs aucun habitant d'Héry puisque *après plusieurs publications (...) ny cest trouvé personne qui aye voulu miser*. Il faut donc continuer à chercher et les deux tuteurs s'y emploient : nouvelle requête auprès du juge, nouvelle publication par le sergent HARPÉ, et – coup de théâtre – le père semble revenu à de meilleurs sentiments : *Ledit Boullat père a dit que pour l'amytyé qu'il a porté à ladite déffunte Perrette Bailly sa femme, mère des dits mineurs, et qu'il porte à pnt auxdits François Marguerite et Edme les Boullat, ses enfants, il prendra soin scavoyr ledit François le temps et espace de onze années, ladite Marguerite quinze années et ledit Edme dix-sept ans pour iceulx nourrir chauffer et loger bien et deument suyvant leur condition*. Mais le père

pose ses conditions : *que luy appartiendra et demeurera en propre tout et un chacun les biens meubles et immeubles appartenant audits mineurs à cause de la succession de lad deffunte Bailly leur mère voyr mesme ceulx qui leur pourront appartenyr à la succession de Claude Bailly leur père ayeul et que pendant ledit temps lesdits mineurs seront tenus servir ledit Boullat père des services qu'ils pourront rendre jusqu'à l'expiration dudit bail*. Le tout est assorti d'une menace : *en cas qu'ils s'évaderont de son logis nentend estre tenu à aucune nourriture*. Aussitôt, le substitut du bailli réunit le conseil de famille, composé de parents, uniquement des hommes, *pour estre ouys et dellibérer sur la mise dudit Edme Boullat père pour scavoyr sy ladite mise est vallable utile et profitable pour lesdits mineurs ou bien sils veullent fere mise ou enchère au dessus*. Le conseil unanime s'empresse d'entériner la proposition du père et le substitut adjuge au dit Edme BOULLAT les *corps et biens* des dits mineurs.

On peut s'interroger sur ce volte-face du père des trois orphelins. A-t-il agi simplement par *amytyé* pour sa défunte femme et ses jeunes enfants ? L'absence de toute « mise » lors des premières « enchères » a sans doute favorisé une réduction de la dernière enchère, la rendant plus attractive. Les conditions posées par le père semblent en effet particulièrement intéressantes pour lui : non seulement il se voit attribuer deux héritages, celui de sa femme et celui, à venir, de son beau-père (desquels on ignore, il est vrai, l'importance), mais il s'assure le service de ses trois enfants pour de nombreuses années. Il est en outre précisé en marge qu'en cas de décès prématuré d'un des enfants avant l'expiration du bail, les biens resteraient la propriété du père. On n'est jamais trop prudent !

On ignore ce qu'il est advenu du plus jeune des trois, Edme. François a épousé le 27 avril 1671 à Héry Jeanne PARIGOT, en présence de son père, de François, Jean et Claude BOULAT, ses oncles⁴. Quant à Marguerite, elle s'est mariée le 3 avril 1683 avec Jean PARIGOT⁵. Leur contrat de mariage a été passé devant Me Edme CAMPENON, notaire à Héry, en présence de son père, de François BOULAT (oncle), Pierre BAILLY, fils de Claude, et François BOULAT, frère.

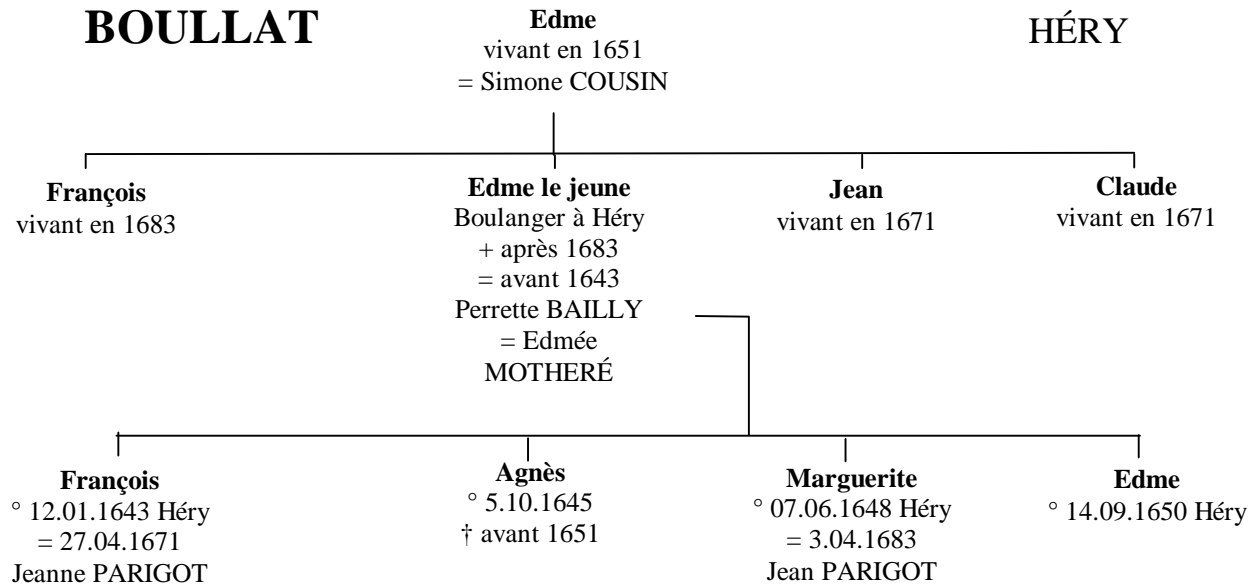
1 Il a dépouillé entre autres les minutes des notaires auxerrois de 1640 à 1800.

2 AD Yonne, 3 E 5/28

3 Son inventaire après décès date du 27 mars 1651 (AD Yonne, 3 E 5/28)

4 AD Yonne, 5 Mi 460/10, p. 54

5 AD Yonne, 3 E 5/37

**Icaunais à Montbéliard (25)**

Transmis par Rémy Demoly le 24/01/2009

<http://www.demolyremy.fr/>**MARLE Pierre**, de Courgis (Yonne)

Pierre Marle, fils de Guillaume, de Courgie. Reçu bourgeois de la ville de Montbéliard entre le 20.05.1656 et le 23.06.1657

MICHELOT Jacques, de Cheny (Yonne)

De Cheny sur Yonne. Reçu bourgeois de la ville de Montbéliard en 1494, mercredi avant la saint Claude.

Référence : Familles bourgeoises de la ville de Montbéliard. Livre Rouge Armorial arch. Ville de Montbéliard.**Icaunais mariés en Prusse**

Transmis par Jean Bougault

AD 89 – 3 E 51/65

Le 26/02/1837 à Héry, les mandataires de Claude Antoine Joseph BESSONNEAUX, capitaine retraité, né à Lagny (77), demeurant à Venouse, et de Joséphine Henriette Marie Louise BESSONNEAUX, institutrice, propriétaire, demeurant à Pontigny, épouse séparée de biens d'Alexandre Lubin FOURNIER, sans profession, entérinent la liquidation des biens après le décès de Jeanne Auguste Louise GUISCHARD, le 9 avril 1828.

Est jointe copie du contrat de mariage passé entre Claude Antoine Joseph BESSONNEAUX, lieutenant 65^e régiment d'infanterie de ligne, et Jeanne Auguste Louise GUISCHARD, 31 ans, épouse divorcée de Paul Théophile SCHLINKE le 19 février 1809, à Magdebourg (Westphalie), dans le logement du chanoine GUISCHARD, maison Wedemeyer, 23 rue Large.**Icaunais de Seine-et-Marne**

Transmis par Jean Cousin

MANDION Marcel : Né le 30/01/1887 à **Savigny** (89), demeurant à Chartres (28), fabricant de machines à écrire, négociant. Fils de Benjamin, et de COLLIN Joséphine Ernestine, demeurant à Avon (77). Incorporé le 06/10/1908 au 4^e régiment d'infanterie, matricule n°9943 ; nommé caporal le 26/09/1909 ; envoyé dans la disponibilité le 25/09/1910, et dans la réserve de l'armée active le 01/10/1910. Réside le 24/01/1911 à Paris 9^e, 5 rue de Londres ; réside le 08/12/1911 à Paris 17^e, 13 avenue de Clichy. A effectué une période d'exercices au 4^e régiment d'infanterie du 29/08 au 20/09/1912. Réside le 26/06/1914 à Chartres, chez LAIGNEAU, 3 rue de Bonneval ; Réside le 01/08/1914 à Paris, 47 rue du Château. Rappelé le 03/08/1914 (mobilisation générale) ; nommé sergent le 27/10/1914 ; nommé sergent major le 13/06/1915. Passé le 08/06/1916 au 346^e régiment d'infanterie ; manquant à l'appel le 11/05/1918. Cassé de son grade et remis soldat de 2e classe le même jour pour absence illégale. Déclaré déserteur le 15/05/1918 ; rayé des contrôles de la désertion le 16/01/1924. Arrêté par la gendarmerie le 16/01/1924 à Paris. Écroué à la prison du Cherche Midi, en prévention de conseil de guerre, a bénéficié d'un non-lieu, renvoyé dans ses foyers le 16/02/1924. Affecté le 16/02/1924 au 46^e régiment d'infanterie ; réside le 14/10/1925 à Romainville (93), 14 chemin des Loriots ; réside le 10/12/1925 à Londres (GB), 80 Wormholt road, Shepherds Bush, W12. Passé le 01/02/1926 au 31e régiment d'infanterie ; réside le 14/10/1926 à Romainville (93), 14 chemin des Loriots. Classé sans affectation le 01/07/1927. Réside le 28/12/1933 à Romainville (93), avenue du Président Wilson. Passé le 20/06/1936 au CM infanterie n°211 (DRP). Libéré du service militaire le 15/10/1936.

Source : AD77 - cote 1R1332-011

Icaunais à Paris

Transmis par MR

Liste des tirages au sort de la classe 1816, archives de Paris :

- **BIDAULT** Étienne, peintre doreur, demeurant à Paris, rue Saint Germain des Prés, n°3, fils de feu Nicolas et de Anne VIGNOT, demeurant à la même adresse, né à **Villiers-les-Hauts** (89) le 29/05/1796 ; taille 1,66 m ; exempté car fils unique d'une veuve.
- **PRODIN** Lazare, menuisier, demeurant à Paris, rue Traversière, n° 34, fils de feu Simon et de Josette BRADE, demeurant à la même adresse ; né à **Avallon** (89) le 06/04/1796¹ ~~comme appartenant au département de l'Yonne.~~
- **JODON** Edme Antoine, menuisier, demeurant à Paris, rue du Pont aux Choux, n°18, fils de feu Antoine François et de feue René Louise LAQUAIST, né à **Saint-Bris-le-Vineux** (89) le 10/01/1796².
- **MASSE** Edme Jean Baptiste, menuisier, demeurant à Paris, Rue Neuve Sainte Catherine, n°7, fils de Jean et Jeanne JULIEN demeurant à Paris, rue de Charonne, n° 11, né à **Lucy-le-Bois** (89) le 10/02/1796³ ; remis la libération au sieur MASSE le 13/04/1819 qui a signé au registre.

Liste des tirages au sort de la classe 1817, archives de Paris :

- **Jean Augustin BISSON**, mercier, demeurant à Paris, rue Dauphine, n°30, et domicilié à **Vinneuf** (89), fils de René Benoît, propriétaire, et de Anne MAGAT, demeurant à la même adresse, né à Paris le 16/07/1797 ; taille 1,66 m.

Liste des tirages au sort de la classe 1819, archives de Paris :

- **FERLET** Louis dit « Queugnon »⁴, doreur, demeurant à Paris, rue Neuve Saint-Pierre n°10, fils de feu Jean et de feue Anne AUBRY, né à **Accolay** (89) ; taille 1,64 m ; exempté car a les pieds plats.

Famille Regnard

Suite à la parution dans le n° 123 de Génée-89, monsieur Pierre Guibert, SGY 1267, nous informe qu'il a trouvé dans les actes notariés de la Nièvre un très intéressant inventaire après décès à Entrains-sur-Nohain, d'Adrien REGNARD, contrôleur des actes. Rédigé le 29 avril 1762, cet inventaire détaille sur 24 pages les biens du personnage, très certainement de la famille étudiée dans le n° 123. La transcription des cet acte est disponible au secrétariat. Les personnes intéressées peuvent aussi se faire connaître auprès de monsieur Guibert, 34 rue Saint-Hilaire, 94210 – La Varenne.

Au hasard des registres

Transmis par Edith Gaucher

(paroisse de Lucy-sur-Yonne, le 19/09/1711)

Le dix neuf septembre de l'an mil sept cent onze a été baptisé Nicolas, né ce jourd'huy fils légitime de Henry DELBARRE cy devant sergent de marine dans le vaisseau appelé le Superbe de la compagnie de Gallifet et d'Anne PIROTO sa femme, laquelle PIROTO accompagnée de son mari et s'en retournant à Grenoble est accouchée en cette paroisse. Le parrain a été honnête garçon Nicolas MORIN fils de Clément MORIN aussi sergent dans le même bord dans la compagnie de Boulmy et la marraine honnête fille Marie MORIN, sa sœur, lesquelles parrain et marraine et le dit Clément MORIN père ont déclaré ne savoir signer. De ce requis par moi soussigné. Le père de l'enfant n'ayant pu venir à la cérémonie du baptême.
Signé Grossot curé

En couverture : Volgré, église paroissiale Sainte-Barbe, à trois nefs du XVI^e siècle ; plan irrégulier. Porte cintrée du XVII^e siècle surmontée d'un clocher carré couvrir d'ardoises ; toit bas, fenêtres petites, cintrées, à moulures de la Renaissance ; chevet à trois pans.

¹ (AD89 : 5 Mi 251/2 vue 146), déclaré le 17 germinal IV, né de la veille, Edme Lazard PRAUDIN, fils de Simon PRAUDIN, tourneur, et de Joseph BRADE, son épouse

² (AD89 5 Mi 725/8, vue 132), déclaré le 21 nivôse IV, né la veille, fils d'Antoine François, de Goix, et de Reine Louise LAQUAIST. La famille JODON, famille de marchands de vin de Saint-Bris, a été étudiée par Etienne Meunier dans le *Cahier généalogique XI* : Antoine François est descendant à la cinquième génération de Pierre JODON qui est marié dès 1606 avec Eugène BRIZION.

³ (AD89 5 Mi 534/1, vue 128), déclaration le 21 pluviôse IV de la naissance le même jour d'Edme Jean Baptiste MASSÉ, fils de Jean MASSÉ, menuisier, et de Jeanne JULIEN

⁴ (AD89 5 Mi 44/4, vue 187), déclaration le 19 pluviôse VII, à Accolay, de la naissance le même jour de Louis FEILLET, fils de Jean, compagnon de rivière, et d'Anne AUBRY, sa femme.

Courrier des lecteurs

De monsieur Denis CRANSON - SGY 1496 :

J'ai pu observer au cours de mes recherches des erreurs ou omissions dans les tables de mariage que je vous ai achetées. D'accord pour vous en informer, mais pas à sens unique : je désire être informé des autres erreurs qui vous sont signalées dans les tables que je possède (environ 80). Peut être pourriez-vous les insérer dans votre bulletin *Génée-89* ?

La revue bourguignonne « *Nos ancêtres et nous* » ne me paraît pas adaptée, elle est trop régionale: beaucoup de papier pour lire les quelques pages concernant votre département. J'ai renoncé à y souscrire, et préférerais que les infos qui y figurent (questions/réponses, etc), soient diffusées dans *Génée-89*, une brochure locale ! (mes centres d'intérêt sont la Puisaye et les départements voisins : Nièvre, Loiret. Alors la Côte d'Or et C^{ie}, ça ne m'intéresse vraiment pas).

D'autre part, quand je consulte sur Internet un patronyme dans les tables de mariage, il n'est pas précisé pour les grandes villes (exemples Auxerre, Joigny, Sens), la paroisse concernée. Comment peut-on commander les bonnes tables, puisque l'on ne sait pas laquelle choisir (St-Benoît, St-Cartaull, St-Didier, ...). Cette information devrait figurer dans la colonne : lieu.

NDLR : Le suivi des corrections de nos relevés nous préoccupe, nous lançons un appel pour qu'un volontaire en assure la responsabilité. Cela n'apparaît sans doute pas, mais le soutien de nos autres amis bourguignons nous est très bénéfique. Sans l'apport de leur amitié, sans l'exemple de leurs réussites, sans leurs idées, la SGY ne serait pas ce qu'elle est. Il est vrai que la rubrique Q/R sur papier s'essouffle face à la concurrence des forums sur Internet et mériterait d'être repensée : toute contribution sera la bienvenue.

De monsieur Jean BILLAUDOT – SGY 356

Je viens de recevoir le n° 123 de *Géné-89*, et je suis étonné de n'y pas trouver l'annonce de la mise en ligne sur Internet de l'état civil et des registres paroissiaux du département de l'Yonne. La nouvelle est je crois suffisamment importante pour qu'un article lui soit consacré dans notre revue. Certes la nouvelle figure sur notre site Internet, mais les adhérents ne vont pas nécessairement sur le site régulièrement. Je pense souhaitable que la question soit évoquée sur un prochain bulletin, avec commentaires et conseils pour la consultation. Merci d'avance.

NDLR : Ce bulletin, Génée-89 n° 123, a été déposé chez l'imprimeur vers le 10 août 2009; à l'époque, la date de la mise en ligne des BSM des AD-89 n'était pas encore connue. Les informations papier ne suivent pas le même rythme que les transmissions électroniques. J'espère que nos adhérents qui ne sont pas connectés, ou qui, connectés, ne consultent pas notre site, ne se vexeront pas en apprenant dans le numéro 124 de notre revue que le site est ouvert depuis le 19 septembre. Pour ce qui est des commentaires ou des conseils de consultation, si vous en avez, ils seront les bienvenus. Pour les membres du CA, le site est confortable et ils n'ont pas éprouvé de difficulté particulière pour consulter les images.

De monsieur Jean François PICOT – SGY 1406

Etant abonné à l'option Privilèges de *Geneanet* je reçois régulièrement des alertes du site sur les patronymes que j'ai sélectionnés, me permettant ainsi de voir qui travaille dessus et quelles informations nouvelles ont été mises en ligne. J'ai ainsi reçu hier une longue liste d'alerte qui ne concernait pas les arbres en ligne d'internautes à racines icaunaises mais des références bibliographiques avec accès payant à des articles en ligne comportant les patronymes proposés. En fait il s'agissait ici de la consultation de patronymes présents dans *Dugenne* (mes Billelou, Petitfou, Duguet, etc.) et dans les *Cahiers généalogiques* (ici les Savelli dans la numérisation du travail que vous avez publié dans le dernier numéro !).

Je trouve « un peu fort de café » que le site *Geneanet* « se fasse du fric » sur le dos de la SGY avec ses parutions récentes et donc encore en pleine commercialisation. Je ne sais pas à quelle équivalence euro correspondent les points mis à l'achat mais le procédé me paraît peu délicat ; est-il légal ? [...]

Réponse du Président :

Nous avons effectivement été approché par Geneanet, il y a près d'un an maintenant. Un représentant de la société, monsieur Benoit de Maigret, a rencontré notre vice-président, Pierre Le Clercq, lors du dernier congrès de la FFG à Marne-la-Vallée, avec une proposition de mise en ligne de nos données. Nous avons étudié la proposition lors de nos derniers CA. Si le CA a refusé de mettre en ligne ce qui concerne les produits que nous savons diffuser (vente de filiations, de tables paroissiales, de tables cantonales), qui font vivre la SGY et soutiennent ses actions non rentables, il s'est au contraire montré ouvert à un essai de collaboration sur les produits que nous ne savons pas bien valoriser (nous ne vendons pas plus d'une à deux collections du Dugenne par an et les ventes des derniers Cahiers généalogiques n'ont pas dépassé les 25 unités). Le contrat que vous pourrez lire au secrétariat permet de se retirer si l'expérience n'est pas concluante et ne nous enlève aucune prérogative. Le CA a donc pensé que cette option permettrait de faire connaître à un public élargi des produits qui dorment dans nos réserves. J'ai donc transmis à la Société Geneanet les articles du Dugenne, les trois derniers Cahiers généalogiques et le Foncier de Sens.

Votre réaction est un élément de réflexion dont nous tiendrons compte pour l'avenir. Je vous invite à l'approfondir et, si vous ne pouvez vous déplacer, à vous faire représenter à Sens pour l'exposer lors de notre prochaine assemblée. Comme vous l'avez vu, une partie de la matinée sera consacrée aux orientations futures de la SGY. Cette assemblée ne contiendra pas de vote (pour cela il faudra attendre l'assemblée générale de mars) mais nul doute qu'y seront développés des éléments qui seront pris en compte par l'équipe dirigeante.

Dans les parutions récentes :

Nous avons reçu de monsieur Maurice Montsaingeon (maurice.montsaingeon@orange.fr).

« *Dijon au temps des ducs et des rois* », la ville et ses habitants, son évolution, les quartiers et les rues de la cité à la fin du Moyen-Age, les métiers, les noms des Dijonnais et leurs conditions de vie dans les registres d'imposition de la ville (1356-1511), un volume 21x 29 cm, accompagné d'un CD, 120 pages, 10 euros.

Cet ouvrage est un très bon exemple d'exploitation méthodique et fructueuse d'un fonds ancien *a priori* ingrat et rebutant, mais qui bien sollicité devient passionnant.

Proposition d'entraide :

« Un manuscrit latin à déchiffrer ? (actes d'état civil, actes de notaire, comptes fiscaux, documents juridiques ou seigneuriaux etc.). Envoyez-moi la reproduction par photocopie ou par courrier électronique et j'en assure gratuitement et bénévolement, à titre d'entraide généalogique, la transcription et la traduction. »

Michel EMERICH 35 rue du Maréchal-Joffre 78100 Saint-Germain-en-Laye -Tél. et fax : 01-34-51-27-31

michelemerich@free.fr

Épidémies, de 1789 à l'an VII

Transmis par Edith Gaucher

Extrait du registre US 441 (ce petit document est lui-même un condensé de la série L des AD89)

Saint-Julien-du-Sault : Rougeole compliquée de fièvre putride vermineuse ; 14 morts sur 30 à 40 malades (de septembre à novembre 1789).

Maligny et Villy : Épidémies dite fièvre putride inflammatoire compliquée de maux de gorge ; Maligny, 36 morts sur 343 malades ; Villy, 6 morts sur 44 malades (entre le 15 janvier et le 7 mai 1791)

Toucy : Rougeole (mai 1791). Emploi efficace pour combattre cette maladie de l'eau de la fontaine de Mainpoux, située sur le territoire de Toucy, analysée par M. Guinault, docteur en médecine, et transportée au moyen de grandes bouteilles de grès par les soins de M. Clerjault, chirurgien à Toucy.

Noyers : Fièvre scarlatine angineuse bien caractérisée, frappant principalement les enfants (août 1791).

Mercy : Rapport détaillé sur l'épidémie qui y règne et dont sont atteints 33 habitants (janvier 1792).

Molosmes : Rougeole compliquée de fièvre putride vermineuse (mai 1792).

Chichée et Fontenay-sous-Fouronnes : Épidémie peu sérieuse.

Cerisiers : Fièvre intermittente tierce ou double, 25 morts sur 318 malades, tant adultes qu'enfants (août à septembre 1793). Les médicaments et denrées alimentaires sont fournis aux malades indigents aux frais de l'Administration.

Avis de recherche, par P. Notel, SGY 136

Je recherche les traces en Bourgogne d'un peintre italien, Giuseppe Mattia BORGNI, né en 1701, mort en Angleterre en 1761 et qui aurait séjourné à Auxerre « Auser » en Bourgogne (d'après l'attestation de célibat avant son mariage retrouvée en Italie, dont la traduction suit ci-après).

« *Très honorable confrère,*

*Selon des informations jurées prises selon l'instruction de la « Sagra Suprema Congregazione del Sant'Officio » de Rome, enregistrées dans les actes de cet Evêché, il résulte que **Giuseppe Mattia Borgnis, fils de Giovanni (Jean), du lieu de Craveggia, de ce diocèse, âgé de 27 ans, aîné, de mars 1719 jusqu'à novembre de l'année 1726, habité dans la ville d'Auser en France, et que pendant tout le temps qu'il y a habité il ne s'est pas marié.***

Par conséquent, il est établi, qu'il est libre, et qu'il n'y a aucun empêchement canonique ou autre ; nous consentons, que vous puissiez célébrer le mariage que le dit Giuseppe Mattia espère contacter avec une de vos paroissiennes, à condition qu'elle soit libre, et pour le reste que l'on observe les prescriptions du Concile de Trente, et aux ordres et N.S. soit prospère

Novara, du Palais de l'Evêché le premier 8 bre 1727

Confrère, S.L. : Cotta, provicaire général »

Assemblée Générale du 13 mars 2010, à Auxerre :

Attention, l'Assemblée générale du samedi 13 mars 2010 (voir la feuille de convocation encartée dans ce bulletin) se tiendra à la **Maison de quartier Sainte-Geneviève, place Degas, à Auxerre.**

Encartés dans ce bulletin, vous trouverez le **reçu** correspondant à votre cotisation 2009, votre **carte** d'adhérent pour 2010 (que nous vous adressons préventivement sans attendre votre bulletin de réinscription, ce qui nous économise un courrier), la **convocation** à l'Assemblée générale de mars 2010, l'**inscription** journée Inter-cercles du 24 avril prochain à Sens, la **présentation** de la SGY pour l'année 2010, et **douze fiches** de *l'Encyclopédie généalogique de l'Yonne* ; cette année, nous vous proposons les familles : Bordes, Lambert, Delaage (2 fiches), Gueron, Jodrilat, Legrand, Naizon, Navetier, Rigolet, Thénard (3 fiches), Tonnelier, Toulouse, Tournelle.

Rubriques :

◆ Au courrier.....	95
◆ Avis de recherche.....	96
◆ Bail à nourriture à Héry (J.M. Bellanger)	92-93
◆ Charrier (S. Simonnet)	90-91
◆ Éditorial	81
◆ Épidémies	96
◆ Au Hasard des registres.....	94
◆ Histoire de Lindry (1).....	86-87
◆ Icaunais à Montbard ; en Prusse ; en Seine-et-Marne.....	93
◆ Icaunais à Paris	94
◆ Nouveaux adhérents	88
◆ La Famille Vernot de Jeux (P. Canat).....	82-85
◆ La Vie en prison (F. Botte).....	89

Calendrier pour le début de l'année 2010

23/01/2010	CA de l'UGB à Dijon
27/02/2010	Antenne sénonaise, salle Saint-Savinien 1 ^{er} étage (accès par le parking rue Saint-Pierre-le-Vif) 14h30 à 17h
1 ^{er} trim. 2010 (à préciser)	Antenne des <i>Chemins de St-Edme</i> , réunion à Villeneuve-St-Salves
1 ^{er} trim. 2010 (à préciser)	Antenne <i>Entre-Tholon-et-Armançon</i> , de 14h30 à 17h30, à Chassy.
6-7/02/2010	6 ^e Portes ouvertes sur la généalogie à Brie-Comte-Robert, salle « Le Safran »
27/02/2010	14 h 30 à Tonnerre, caveau Dolto, rue C. AILLOT « Les Pierres tombales de l'Hôpital de Tonnerre » par J-R Blot
13/03/2010	Conseil d'administration de la SGY, à Auxerre, à 9 h 30.
13/03/2010	Assemblée générale de la SGY, maison de quartier, place Degas à Auxerre, à 14 h 30.
17/04/2010	Conseil d'administration S.G.Y., à Auxerre, à 14 h.
24/04/2010	Antenne sénonaise Aube/Seine-et-Marne réunion à Sens (voir inscription)
2 ^e trim. 2010 (à préciser)	Antenne des <i>Chemins de St-Edme</i> , réunion au Mont-Saint-Sulpice
14-15/05/2010	Généalogie sans frontière à Bourbonne-les-Bains (52).
29/05/2010	AG de la FFG
05/06/2010	Antenne tonnerroise, 14 h 30 à Tronchoy, mairie, salle du club informatique
12/06/2010	CA de l'UGB à Dijon